

## Le secteur des médecines alternatives et complémentaires en pleine mutation : l'urgence de se professionnaliser avec des titres et des pratiques réglementés au niveau fédéral

---

Lausanne, le 5 novembre 2024 – Le centre André Henzelin (cAH) alerte les professionnels et futurs professionnels du secteur des médecines alternatives et complémentaires de l'urgence de se professionnaliser avec des titres et des pratiques réglementés au niveau fédéral. En effet, certaines assurances complémentaires implémentent d'ores et déjà de nouvelles exigences, et les prochaines évolutions nécessitent d'anticiper avant la date butoir irréversible du 01.01.2029.

---

### Le secteur des médecines alternatives et complémentaires en pleine mutation

Les médecines alternatives et complémentaires – incluant des disciplines telles que la naturopathie en médecines traditionnelles, ainsi que des thérapies complémentaires telles que les massages thérapeutiques – sont en train de vivre une transformation profonde. En effet, les assureurs suisses suivants (représentant au total 48,5% du [marché des assurances complémentaires](#)) exigent que les professionnels de ces disciplines soient titulaires d'un titre reconnu au niveau fédéral pour permettre à leurs patients de bénéficier du remboursement de leurs soins : SWICA (15,2% du marché) depuis janvier 2022; CSS (9,8%) depuis janvier 2024; Helsana (15,2%) dès janvier 2025; Visana (8,3%) dès janvier 2025. Tout porte à croire que cette tendance va s'étendre aux autres acteurs du marché des assurances complémentaires. D'autant plus que l'affiliation au [Registre de Médecine Empirique \(RME\)](#) des professionnels ayant des titres non réglementés au niveau fédéral ne sera plus possible dès le 01.01.2029 (Source: RME).

---

### Une réglementation nécessaire dans un contexte de forte demande

Pour rappel, le contre-projet «Pour la prise en compte des médecines complémentaires» à l'initiative «Oui aux médecines complémentaires» a été accepté le 17 mai 2009 par tous les cantons et par 67% des voix du peuple. Suite à cela, la réglementation fédérale des deux profils professionnels de médecines alternatives et complémentaires - Naturopathe et Thérapeute Complémentaire - a été implémentée en 2015, respectivement par l'Organisation du Monde du Travail de la Médecine Alternative ([OrTra MA](#)) et par l'Organisation du Monde du Travail Thérapie Complémentaire ([OrTra TC](#)). Il y aurait à ce jour 2500 naturopathes avec diplôme fédéral qui exercent dans l'ensemble des cantons (Source: OrTra MA), parmi environ 25000 thérapeutes affiliés au RME (Source: RME).

Les restrictions actuelles imposées par les assurances complémentaires ne sont pas un signe de désengagement vis-à-vis des médecines alternatives et complémentaires, mais plutôt une réponse à l'augmentation de leur usage. Les assurances, confrontées à une demande croissante, cherchent à encadrer les remboursements et à limiter leurs dépenses. Ce contexte risque de continuer à faire pression sur la réglementation jusqu'au jour où seuls les professionnels répondant à des critères stricts (tels que la détention d'un certificat de branche ou d'un diplôme fédéral) et capables de prouver la pertinence de leurs soins pourront continuer à proposer des prestations couvertes par les assurances complémentaires.

---

---

## L'urgence de renforcer la promotion de la santé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaît l'importance de la médecine traditionnelle, complémentaire et intégrative pour la santé, le bien-être, et la couverture sanitaire universelle. L'intégration de cette médecine aux soins de santé, notamment au niveau des soins primaires, peut améliorer l'accès aux services que ce soit pour la prévention, l'accompagnement des maladies chroniques, des maladies liées au mode de vie, ainsi que pour la santé environnementale. La [Déclaration d'Astana](#) (2018) souligne l'importance d'incorporer les pratiques traditionnelles et complémentaires dans les soins de santé primaires pour atteindre la santé pour tous. En réponse aux demandes des pays, l'OMS met à jour sa [stratégie pour la médecine traditionnelle](#) (2025-2034) afin de fournir des données et normes assurant sécurité, qualité et accès équitable.

Le secteur de la santé suisse souffre quant à lui d'un manque de professionnels médicaux et de professionnels de la santé. Une [étude](#) prévoit notamment un manque de 45'000 travailleurs, dont 39'500 infirmières et infirmiers et 5'500 médecins, d'ici à 2040. De nombreux professionnels s'accordent sur la nécessité de renforcer la médecine de premier recours et de faire une large place à la promotion de la santé, ce qui consisterait à un changement de paradigme [d'un modèle de système de soins à un modèle de système de santé](#).

S'inscrivant dans le sillage du [rapport de l'OMS datant de 2008](#) qui relève qu'un système de santé fort repose sur une médecine de premier recours forte, le nouveau diplôme fédéral suisse de naturopathe est la stratégie que la confédération a mise en place en 2015 pour contribuer à pallier ces pénuries de professionnels, tout en répondant à la demande des citoyens suisses pour la prise en compte des médecines complémentaires. "[Les Naturopathes avec diplôme fédéral fonctionnent également en tant que premier recours. Ils contribuent, par leur fonction de suivi et de conseil relevant de la médecine alternative et par leur collaboration, à décharger les médecins de famille.](#)"

---

## Un appel à se professionnaliser avec des titres et des pratiques réglementés au niveau fédéral

Le centre André Henzelin encourage les professionnels et futurs professionnels du secteur à anticiper les nouvelles exigences des assurances complémentaires en suivant dès à présent des programmes menant au certificat de branche et au diplôme fédéral dans des écoles accréditées OrTra MA et OrTra TC. La réglementation des professions de naturopathe et thérapeute complémentaire, grâce à des diplômes fédéraux, permet de consolider le système de santé de façon plus étendue. Notamment, le [naturopathe avec diplôme fédéral](#), formé de manière rigoureuse dans les sciences médicales, assure une pratique efficace, de qualité et sécuritaire par ses compétences de suivi, de conseil et de mise en réseau de soins.

En se professionnalisant au sein d'un cadre fédéral, les naturopathes et thérapeutes complémentaires pourront ainsi se conformer aux nouvelles exigences des assurances complémentaires. En plus de la reconnaissance par les titres, la réglementation de leurs pratiques répondra aux exigences de preuve de pertinence de leurs soins qui s'inspire de [l'opérationnalisation des critères Efficacité, Adéquation et Économicité \(EAE\) au sens de l'art. 32 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie \(LAMal\)](#) déjà mentionnée dans les conditions des assurances complémentaires Groupe Mutuel, SWICA, CSS, Helsana et Visana.

---

## À propos du centre André Henzelin (cAH)

Le centre André Henzelin (cAH), établi au Biopôle d'Epalinges (Vaud), est né de l'expansion de la première école professionnelle supérieure de naturopathie (EPSN) créée en Suisse romande en 1992 à Lausanne. Il est devenu le premier centre suisse romand à être accrédité par l'OrTra MA pour les 4 disciplines de naturopathe en médecine traditionnelle européenne (MTE), médecine ayurvédique, médecine traditionnelle chinoise et homéopathie. Aujourd'hui centre référence qui forme plus de 85% (Source : cAH) des naturopathes en MTE de Suisse romande en les préparant à l'obtention du certificat de branche et du diplôme fédéral, le cAH offre des programmes accrédités par l'OrTra MA et l'OrTra TC, qui répondent aux exigences des principales associations professionnelles (ASCA, RME, NVS). En 2023, le cAH a organisé sa première [conférence internationale](#) qui a accueilli plus de 100 participants venus de 11 pays lors d'un programme de 2,5 jours. De plus, ses projets de recherche ont été présentés lors d'une [conférence internationale](#) et dans une [revue scientifique](#) à comité de lecture. Combinant le standard éducationnel le plus élevé d'Europe, une solide pratique clinique, la construction de capacités de recherche scientifique, ainsi que des projets collaboratifs internationaux au sein du réseau de la [fédération internationale de naturopathie](#), le cAH garantit un haut niveau de professionnalisation permettant de relever les défis actuels du secteur de la santé.

---

## Revue de presse du cAH

- 2023 - Naturterapeuten - Interview Julien Henzelin (pdf sur demande)
- Avril 2023 - 24 heures - [Les naturopathes sont-ils suffisamment bien formés?](#)
- Avril 2023 - émission RTS basik - fokus - [Allô docteurs ?](#)
- Septembre 2022 - Biopôle - [Medicine: the integrated complementary approach](#)
- Juillet 2022 - Revue Hippocrate - La naturopathie au coeur d'un pôle de recherche scientifique en santé intégrative (pdf sur demande)
- Novembre 2018 - Le Temps - [Le corps et l'esprit](#)
- Juin 2017 - Rouge FM - émission "Les voisins"
- Janvier 2007 - Revue Rectoverseau - Interview de André Henzelin (pdf sur demande)

---

## Contact au cAH

Julien Henzelin - Directeur stratégique

Email : [julien.henzelin@epsn.ch](mailto:julien.henzelin@epsn.ch)

Tél : +41 78 614 12 63